

8 janvier 2020 / January 8th, 2020

Bulletin # 1 – 2020 : Message de la SAAQ
Prise de rendez-vous par les écoles de conduite pour les examens de la SAAQ

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a constaté que certaines écoles de conduite continuaient, malgré les bulletins émis en août 2012, décembre 2013 et juin 2014, de prendre des rendez-vous pour les examens de leur clientèle en utilisant des numéros de permis de conduire sans autorisation. Cette pratique est illégale et la SAAQ souhaite que cette situation soit corrigée.

Ainsi, la SAAQ tient à rappeler aux écoles qu'elle ne rembourse plus les clients qui ont des frais chargés à leur dossier parce qu'une école de conduite a pris un rendez-vous à leur insu. Elle réfère ces clients à leur école de conduite pour que cette dernière rembourse les frais. De plus, elle recommande aux clients de porter plainte auprès du corps policier de leur région pour usurpation d'identité

Nous comptons sur la collaboration de toutes les écoles pour que cette pratique cesse, et ce, dans le but d'assurer un service de qualité à nos clientèles.

News Bulletin #1 – 2020 : Message from the SAAQ
Appointment Scheduling by Driving Schools for SAAQ Exams

The Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) has noticed that, despite the news bulletins issued in August 2012, December 2013 and June 2014, some driving schools keep booking exam appointments for their clients using unauthorized driver's license numbers. This practice is illegal and the SAAQ would like this situation to be rectified.

Thus, the SAAQ would like to remind the driving schools that it no longer reimburses clients who have fees charged to their file because of an appointment that was made without their knowledge by a driving school. It refers these clients to their driving school so that the school can reimburse the fees. Moreover, the SAAQ recommends that clients file a complaint to their local police force for identity theft.

We are counting on the collaboration of all driving schools to put an end to this practice and thereby ensure quality service to our clients.